



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Conférence TransJurassienne présente son *Schéma de cohérence des mobilités transfrontalières*

Après 18 mois d'étude et de consultation de l'ensemble des partenaires concernés, la Conférence TransJurassienne (CTJ) a adopté un *Schéma de cohérence des mobilités transfrontalières de l'Arc jurassien*. Cette importante étude explicite la politique de déplacement que les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura ainsi que la Région et la Préfecture de Franche-Comté souhaitent développer au sein de l'Arc jurassien franco-suisse et de ses zones frontalières. Elle prend tout son sens dans la perspective de la mise en service de la LGV Rhin-Rhône.

La problématique de la mobilité et des transports est au cœur du dynamisme régional de l'Arc jurassien franco-suisse. En s'appuyant sur un diagnostic solide, le *Schéma des mobilités transfrontalières de l'Arc jurassien* propose une stratégie de développement de ce territoire, capable de fédérer les différents acteurs concernés et d'orienter l'action des pouvoirs publics. Son objectif à terme est de faire de l'Arc jurassien une région interconnectée.

A cette fin, il s'agira de développer la fréquence des services existants, voire éventuellement de créer de nouvelles relations, de manière à relier entre eux tous les pôles urbains et les gares TGV de la région par des lignes de transport public cadencées. Le *Schéma* indique une fréquence-cible souhaitable de deux heures. L'étude montre qu'il est possible de tendre à terme vers cet objectif sans nouvelles infrastructures lourdes mais en exploitant au mieux le potentiel offert par les lignes existantes. Deux niveaux d'échelles ont été distingués dans l'étude:

L'échelle interurbaine

A l'échelle interurbaine, les priorités d'actions sont le renforcement de l'offre ferroviaire Besançon-La Chaux-de-Fonds et le développement d'une offre régulière Dijon/Besançon – Lausanne/Neuchâtel. Celles-ci viennent en complément aux mesures déjà très avancées que sont la réouverture de la ligne Delle-Belfort, la mise en œuvre du TransRun neuchâtelois et le renforcement de la ligne Berne-Neuchâtel-Frasne en correspondance avec les TGV.

L'échelle frontalière

Les priorités retenues à ce niveau sont le renforcement de l'offre ferroviaire entre L'Abergement et Vallorbe, la poursuite du renforcement de l'offre Morteau-TransRun, l'extension en France de liaisons de bus déjà existantes côté suisse et enfin le soutien aux mesures globales visant à encourager le report modal, telles que le covoiturage, les plans de mobilité, la réglementation du stationnement, etc.

Ce schéma, qui a bénéficié du soutien financier du programme Interreg IV France-Suisse, présente ainsi des actions priorisées que les institutions souhaitent mettre en œuvre de manière pragmatique et volontariste, en les déclinant dans leurs politiques de transport respectives.

L'intégralité de l'étude et de ses annexes peut être téléchargée sur le site Internet www.conference-transjurassienne.org

Yverdon-les-Bains, le 15 septembre 2011

Informations complémentaires :

Pascal Broulis, Coprésident CTJ: 021 316 20 01,

David Asséo, Délégué aux transports du canton du Jura: 079 793 71 04